



PROVINCE DE QUÉBEC
Conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent

6

Séance ordinaire du conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, tenue le 2^e jour du mois de mai 2023, à compter de 18 h 30, à la salle de conférence de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, située au 188, rue Kennedy à East Angus.

Présences : Mesdames Sandra Denoncourt (parent substitut), Caroline Dumas (enseignante), Jessica Hardy (parent substitut), Karine Henri-Bibeau (parent), Annik Lavigne (parent), Lyne Nadeau (enseignante) et Julianne Proulx (élève)

Messieurs Benjamin Bernier (élève), Alexis Dalpé (enseignant), Alexis Perrault (représentant du personnel de soutien) et Rémi Vachon (parent)

Direction : Madame Anne Lachance, directrice adjointe
Monsieur Tommy Poulin, directeur

Secrétaire : Madame Annie Rodrigue

Absences : Madame Ginette Bruyère (représentante du personnel professionnel) et Nancy St-Georges (parent)
Monsieur Genest Hudon (parent)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Rémi Vachon, vice-président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. CET23-1055 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Alexis Perrault d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2023;
4. Suivis du procès-verbal du 13 mars 2023;
5. Période de questions du public;
6. Sorties éducatives;
7. Levée de fonds (volleyball);
8. Code de vie;
9. Gradation des sanctions;
10. Mise à jour du budget de l'école;
11. Préparation de l'assemblée annuelle des parents;
12. Information du comité de parents;
13. Information de la direction :
 - 13.1. Projet éducatif;
 - 13.2. Activités de l'école;
 - 13.3. Visite des élèves de 6^e année;
 - 13.4. Fermeture des salles du Parchemin (travaux);
 - 13.5. TikTok;
 - 13.6. Services professionnels;
 - 13.7. Bris horaire;
 - 13.8. Art dramatique;
 - 13.9. Cours d'été;
14. Information du personnel enseignant;
15. Information du personnel de soutien;
16. Information du personnel professionnel;
17. Information du Parlement de la Cité;
18. Information des représentants de la communauté;
19. Questions diverses;
 - 19.1. Utilisation des équipements par les équipes parascolaires;
 - 19.2. Bourses de la persévérance scolaire;
20. Correspondance;
21. Coup de cœur;
22. Période de questions du public;



- 23. Date et heure de la prochaine séance;
- 24. Fin de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. CET23-1056 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2023

Il est proposé par madame Caroline Dumas d'adopter le procès-verbal du 13 mars 2023 tel que déposé (Document 1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MARS 2023

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023

Monsieur Poulin a fait des vérifications concernant la séquence pour l'approbation de la grille-matières et confirme qu'il faut faire l'adoption de celle-ci en janvier afin d'être prêts pour les choix de cours et les inscriptions qui ont lieu en février dans notre CSS.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

6. CET23-1057 SORTIES ÉDUCATIVES

Une présentation est faite des différentes sorties éducatives (Document 2 et Document 2, ajout).

Monsieur Poulin mentionne que la sortie de la classe adaptée pour le parcours des murales à Sherbrooke aura finalement lieu le 17 mai et non le 3 mai étant donné les prévisions de pluie. Des précisions sont également apportées concernant la sortie au chalet de la classe adaptée en ce qui a trait aux coûts. On spécifie aussi qu'il n'y aura pas de balade en ponton lors de cette sortie.

On demande de faire attention à ce que les dates de sorties à approuver ne soient pas trop près de la date où la présentation est faite au conseil d'établissement. De plus, il sera important de présenter les sorties Santé globale 2023-2024 lors de la rencontre de juin afin que celles-ci puissent avoir lieu dès le début de l'année scolaire.

Il est proposé par madame Karine Henri-Bibeau d'approuver les demandes de sorties éducatives déposées au conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CET23-1058 LEVÉE DE FONDS (VOLLEYBALL)

Monsieur Poulin rappelle que les membres ont déjà été consultés par courriel concernant cette demande de levée de fonds (Document 3) et qu'il faut maintenant prendre la résolution.

Il est proposé par monsieur Alexis Perrault d'approuver la demande de levée de fonds pour le volleyball des Monarques de la Cité déposée au conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. CET23-1059 CODE DE VIE

Madame Anne Lachance présente et explique les modifications du Code de vie 2023-2024 (Document 4). Celles-ci sont indiquées en rouge dans le document. La direction répond ensuite aux questions des membres.

La modification suivante est demandée dans la sanction de l'agir majeur du transport scolaire :

- Suspension du transport scolaire pour une durée de 1 à 5 jours et rencontre avec la direction avant la reprise du transport scolaire.



Il est proposé par monsieur Alexis Dalpé d'approuver le Code de vie 2023-2024 présenté avec la modification demandée en ce qui concerne la sanction de l'agir majeur du transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CET23-1060 GRADATION DES SANCTIONS

Madame Anne Lachance présente et explique les modifications dans la gradation des sanctions (Document 5). Celles-ci sont indiquées en rouge dans le document.

Il est proposé par madame Annick Lavigne d'approuver la gradation des sanctions telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. MISE À JOUR DU BUDGET DE L'ÉCOLE

Monsieur Tommy Poulin mentionne que des opérations ont été faites afin de permettre des investissements dans notre école. Pour le service aux élèves, toutes les sommes seront dépensées. Pour ce qui est des mesures protégées, il pourrait rester certaines sommes au 30 juin. On demande la possibilité que les sommes restantes des mesures protégées puissent être transférées à d'autres écoles. Monsieur Poulin fera des vérifications à ce sujet et un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.

11. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS

Afin d'attirer plus de parents à l'assemblée annuelle, on propose que des membres volontaires du conseil d'établissement fassent une tournée des groupes lors des rencontres parents qui auront lieu juste avant l'assemblée. On suggère également de produire une capsule vidéo qui serait ajoutée dans l'avis de convocation. Madame Karine Henri-Bibeau se porte volontaire pour cette capsule.

12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Il n'y a aucun sujet à ce point.

13. INFORMATION DE LA DIRECTION

13.1 Projet éducatif

Les travaux pour l'élaboration du projet éducatif de notre école sont en cours. Celui-ci se veut un guide pour les cinq prochaines années. Jusqu'à maintenant, l'équipe-école a déterminé les 3 valeurs, soit la reconnaissance, la communication et la collaboration. Lors de la prochaine rencontre, l'équipe-école établira la vision de l'école (où on se projette dans cinq ans) et les actions à mettre en place en lien avec nos valeurs. Il faudra aussi dresser un portrait de l'école d'ici la fin de l'année. L'an prochain, on exposera le tout aux membres du conseil d'établissement et il faudra déterminer nos pistes d'actions.

13.2 Activités de l'école

Monsieur Poulin énumère plusieurs projets et activités qui ont eu lieu dans l'école et qui démontrent les belles réussites de nos élèves et des membres du personnel.

13.3 Visite des élèves de 6^e année

Les élèves de 6^e année de notre secteur viendront passer une journée à notre école le 9 mai.

13.4 Fermeture des salles du Parchemin (travaux)

Comme les salles du Parchemin ne seront plus disponibles à cause des travaux, il y aura un impact sur l'utilisation des locaux de notre école par le CSS dans les prochaines semaines.

13.5 TikTok

Il est maintenant impossible d'utiliser TikTok à l'école et il est interdit d'installer l'application sur des appareils électroniques appartenant à notre CSS.



13.6 Services professionnels

On désire reconduire les services professionnels et T.E.S. pour nos élèves l'an prochain.

13.7 Bris horaire

Le bris horaire aura lieu du 12 au 20 juin. La plupart des examens ont lieu en avant-midi et les récupérations en après-midi.

13.8 Art dramatique

Le cours d'art dramatique sera mis en place l'an prochain et les élèves de la 3^e, 4^e et 5^e secondaire seront jumelés pour ce cours. Environ 28 élèves ont fait ce choix de cours pour l'année scolaire 2023-2024. Le cours multimédia n'aura pas lieu l'an prochain.

13.9 Cours d'été

Encore cette année, on souhaite offrir des cours d'été aux élèves du 1^{er} cycle à notre école et les cours d'été en ligne seront toujours offerts au 2^e cycle.

14. INFORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

En adaptation scolaire, des projets de chantier ont été présentés au CSS concernant, entre autres, les bulletins et des projets entrepreneuriaux. Un autre projet est également sur la table, soit de jumeler les groupes FPT1, 2 et 3.

Les élèves de FPT2-3 ont reçu la formation SIMDUT et recevront sous peu une formation sur la manipulation d'objets lourds.

15. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Monsieur Alexis Perrault mentionne qu'une problématique de dépoussiéreur a été réglée après plusieurs années.

16. INFORMATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Il n'y a aucun sujet à ce point.

17. INFORMATION DU PARLEMENT DE LA CITÉ

Les élèves Julianne Proulx et Benjamin Bernier font un survol des différentes activités du Parlement de la Cité :

- Les élections du Parlement de la Cité ont eu lieu. Plusieurs candidatures ont été reçues et il y a eu un bon taux de participation. Le premier ministre du Parlement de la Cité 2023-2024 sera Vincent Fontaine;
- Les voyages de fin d'année seront gratuits pour les élèves encore cette année (La Ronde, Valcartier et Escaparium + Laser Tag);
- Les activités printanières se sont bien déroulées et les membres du personnel ont perdu contre les élèves à la partie de futsal;
- L'an prochain, toutes les activités de la journée Blanche auront lieu en même temps pour tous les niveaux;
- Une activité de reconnaissance pour l'implication citoyenne a eu lieu pour souligner l'implication d'élèves dans leur école ou dans leur communauté et les organisateurs ont profité de l'occasion pour souligner l'implication d'un adulte de l'école, soit monsieur Alexis Perrault, pour ses 200 dons à Héma-Québec et pour l'organisation de collectes de sang;
- Il y a eu un bon taux de participation pour la journée verte organisée dans le cadre de la semaine de l'environnement;
- La semaine de la santé se déroule présentement. Des kiosques et des activités ont lieu et des tirages seront faits parmi les élèves participants;
- Le 11 mai, il y aura un match de basketball membres du personnel contre élèves;
- La visite à la faculté de médecine a été très intéressante;
- La nouvelle mascotte de l'école se nommera Sir Darius de la Cité;



- Le Gala des mérites scolaires aura lieu le 18 mai prochain à 19 h. La Fondation Marc Rousseau offrira une nouvelle bourse lors du gala.

Les activités prévues l'an prochain seront présentées lors de la prochaine rencontre.

18. INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Il n'y a aucun sujet à ce point.

19. QUESTIONS DIVERSES

19.1 Utilisation des équipements par les équipes parascolaires

À la suite d'un questionnement de monsieur Rémi Vachon, Monsieur Poulin apporte des précisions sur l'utilisation des équipements sportifs et parascolaires.

19.2 Bourses de la persévérance scolaire

Monsieur Rémi Vachon soulève le fait que la Ville de Cookshire-Eaton désire se retirer du partenariat des remises de bourses de la persévérance scolaire. Monsieur Poulin spécifie que cette municipalité veut maintenant reconnaître tous les finissants de son territoire, incluant ceux qui fréquentent des écoles hors du Haut-Saint-François. Monsieur Vachon mentionne qu'il est peut-être temps de revoir la formule. On aimerait qu'une rencontre ait lieu entre l'école, Desjardins et la Ville de Cookshire-Eaton à ce sujet.

20. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucun sujet à ce point.

21. COUP DE CŒUR

- Aux élèves qui ont démarré un club d'échecs à l'école;
- À la classe CPT2 pour leur exposition en classe sur les métiers semi-spécialisés;
- À la classe CPT1 pour leur projet PASSAGE, soit l'organisation d'une visite de notre école pour les élèves en adaptation scolaire du primaire. Ce projet a également remporté un prix OSEntreprendre;
- Aux élèves de la troupe Les Boucaniers qui ont super bien performé lors des représentations de la pièce de théâtre ainsi qu'à monsieur Alexis Dalpé, enseignant responsable et metteur en scène;
- Aux élèves en arts plastiques qui ont fabriqué les décors pour la pièce de théâtre ainsi qu'à leur enseignante responsable, madame Anne Lévesque.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

23. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le mardi 13 juin prochain à compter de 18 h 30.

24. FIN DE LA SÉANCE

La séance se termine à 20 h 31.

Rémi Vachon
Vice-président

Tommy Poulin
Directeur



PROVINCE DE QUÉBEC
Conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent

5

Séance ordinaire du conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, tenue le 13^e jour du mois de mars 2023, à compter de 18 h 30, à la salle de conférence de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, située au 188, rue Kennedy à East Angus.

Présences : Mesdames, Caroline Dumas (enseignante), Karine Henri-Bibeau (parent), Annik Lavigne (parent), Lyne Nadeau (enseignante) et Julianne Proulx (élève)

Messieurs Benjamin Bernier (élève), Alexis Dalpé (enseignant), Genest Hudon (parent) et Alexis Perrault (représentant du personnel de soutien)

Directeur : Monsieur Tommy Poulin

Secrétaire : Madame Annie Rodrigue

Absences : Mesdames Ginette Bruyère (représentante du personnel professionnel) et Nancy St-Georges (parent)

Monsieur Rémi Vachon (parent)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Genest Hudon, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. CET23-1047 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Annik Lavigne d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023;
4. Suivis du procès-verbal du 24 janvier 2023;
5. Période de questions du public;
6. Principes d'encadrement des frais exigés aux parents;
7. Sorties éducatives;
8. Demandes de sorties éducatives présentées entre deux rencontres;
9. Taux de location de salle;
10. Critères de sélection de la direction de l'école;
11. Synthèse du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école;
12. Préparation de l'assemblée annuelle des parents;
13. Information du comité de parents;
14. Information de la direction :
 - 14.1. Clientèle scolaire 2023-2024;
 - 14.2. Passage primaire-secondaire;
 - 14.3. Santé psychologique des jeunes;
 - 14.4. Programme Santé globale;
 - 14.5. Services éducatifs particuliers à l'école;
 - 14.6. Présentation des projets d'investissement;
15. Information du personnel enseignant;
16. Information du personnel de soutien;
17. Information du personnel professionnel;
18. Information du Parlement de la Cité;
19. Information des représentants de la communauté;
20. Questions diverses;
21. Correspondance;
22. Coup de cœur;
23. Période de questions du public;
24. Date et heure de la prochaine séance;
25. Fin de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. CET23-1048 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 JANVIER 2023

Madame Caroline Dumas mentionne que lorsqu'elle a demandé le report du vote pour la grille-matières lors de la dernière rencontre, c'est le président du conseil d'établissement qui avait le pouvoir d'accepter ou de refuser la demande et non la direction. On demande de s'assurer de respecter cette procédure dans le futur. De plus, selon l'échéancier du ministère, il est indiqué que l'approbation du temps alloué à chaque matière par le conseil d'établissement peut être faite en janvier ou en mars. Monsieur Poulin explique que la grille-matières doit être approuvée avant la période d'inscription qui se déroule au mois de février pour notre centre de services. Des vérifications seront tout de même faites à ce sujet. Monsieur Hudon mentionne que l'échéancier se veut un guide, mais que les dates peuvent différer dans la réalité.

Il est proposé par madame Caroline Dumas d'adopter le procès-verbal du 24 janvier 2023 tel que déposé (Document 1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2023

7. Programme d'établissement 2023-2024 – grille-matières

Monsieur Poulin vérifiera les latitudes possibles afin que les grilles-matières des classes CAPS et DÉFIS soient arrimées.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

6. CET23-1049 PRINCIPES D'ENCADREMENT DES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

Monsieur Tommy Poulin présente le guide concernant l'établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste des fournitures scolaires (Document 2). Monsieur Alexis Perrault demande si le montant maximal par élève devrait être augmenté pour l'an prochain étant donné le dépassement des coûts cette année pour les élèves en chimie qui a dû être assumé par l'école. Monsieur Poulin précise que comme il s'agit de quelques élèves seulement, l'école pourra encore absorber les coûts s'il y a à nouveau un dépassement à ce niveau. On demande de s'assurer auprès des enseignants que les cahiers d'activités achetés par les parents sont bien utilisés et de valider la quantité de photocopies qui sont faites. Après discussions, il est convenu de garder le statu quo pour 2023-2024.

Considérant les termes de l'article 77.1 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit que le conseil d'établissement établit, sur la base de la proposition du directeur de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents, dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe (art. 7 alinéa 2 LIP);

Considérant que les principes ainsi établis sont pris en compte dans le cadre de l'approbation du choix des manuels scolaires et du matériel didactique, visés au paragraphe 3 du 1er alinéa de l'article 96.15 LIP;

Considérant l'augmentation du coût des cahiers d'exercices et des photocopies;

sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu d'établir à 140 \$, le montant maximal par élève pour le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe. Il est également résolu que la prévision d'utilisation des cahiers d'exercices à être utilisés au cours de l'année soit établie à environ 80 % ou plus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SORTIES ÉDUCATIVES

Une présentation est faite des différentes sorties éducatives (Document 3).



CET23-1050 Visite du Parlement de Québec

Monsieur Poulin rappelle que cette sortie avait préalablement été autorisée via une consultation par courriel des membres.

Il est proposé par monsieur Alexis Perrault d'approuver la demande de sortie au Parlement de Québec.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

1 vote contre et 1 abstention

CET23-1051 Visite d'une cabane à sucre

Il est proposé par madame Caroline Dumas d'approuver la demande de sortie à la cabane à sucre, conditionnellement à l'envoi du détail des coûts associés à cette sortie par courriel aux membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CET23-1052 Visite de Plasmavie

Monsieur Alexis Perrault mentionne que cette visite aura finalement lieu en après-midi.

Il est proposé par madame Lyne Nadeau d'approuver la demande de sortie à Plasmavie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CET23-1053 Voyage New York

Comme on se questionne sur le nombre d'accompagnateurs pour ce voyage, des vérifications seront faites à ce sujet afin de valider le ratio requis lors d'une sortie scolaire. Un suivi par courriel sera fait aux membres à ce sujet.

Il est proposé par madame Annik Lavigne d'approuver la demande de voyage à New York en s'assurant de respecter le ratio requis d'accompagnateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Visite guidée à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke

Madame Julianne Proulx profite de l'occasion pour annoncer qu'une sortie sans frais aura lieu à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, à l'extérieur des heures de cours, le jeudi 13 avril à 16 h 05. Cette activité est offerte à certains élèves de la 3^e, 4^e et 5^e secondaire (environ 15 à 20 élèves). Ceux-ci auront la chance de vivre de multiples ateliers. Le but de cette activité est de promouvoir différentes professions en santé en y favorisant l'inclusion des personnes issues de milieux plus défavorisés. La faculté de médecine louera à ses frais un autobus scolaire pour desservir nos élèves.

8. DEMANDES DE SORTIES ÉDUCATIVES PRÉSENTÉES ENTRE DEUX RENCONTRES

Monsieur Poulin demande la possibilité de présenter des sorties par courriel entre deux rencontres lorsque l'organisateur, pour des raisons hors de son contrôle, ne disposait pas des informations nécessaires pour faire la demande selon l'échéancier. Une pièce justificative pourrait être exigée. On appliquera cette règle dès maintenant et on fera l'ajout de celle-ci dans les règles de régie interne l'an prochain.

9. CET23-1054 TAUX DE LOCATION DE SALLE

Monsieur Poulin mentionne que les taux de location n'ont pas été révisés depuis 2016. Ceux-ci ont donc été revus afin de refléter les taux actuels réels (Document 4). Il spécifie qu'aucuns frais ne sont chargés pour les organismes du milieu et les activités de l'école.

Il est proposé par monsieur Alexis Perrault d'approuver les nouveaux taux de location, tel que présenté au conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

Les membres sont consultés chaque année concernant les critères de sélection de la direction de l'école (Document 5). Il est possible de conserver le statu quo à l'an passé (Document 6) ou de statuer sur de nouveaux critères. Parmi toutes les compétences prises en considération lors de la sélection de personnel de direction d'établissement, les membres du conseil d'établissement doivent, pour chaque bloc de compétences, en prioriser un maximum de quatre (4) qui semblent déterminantes pour notre établissement. La direction se retire donc de la rencontre afin que les membres établissent les critères.

Après discussions, les membres sélectionnent les critères suivants et font l'ajout de critères autres à considérer en lien avec le milieu :

Bloc : Compétences de base

- Connaît les encadrements légaux et les politiques liés à son domaine d'expertise.
- Démonstre un grand sens des responsabilités et assure efficacement les suivis.
- Possède d'excellentes habiletés à communiquer et à vulgariser.
- Démonstre de l'écoute et de l'ouverture.

Bloc : Compétences stratégiques

- Veille de façon continue à son développement professionnel et à celui des membres de son équipe.
- Assure le leadership dans l'actualisation du projet éducatif.
- Suscite l'adhésion, rallie et mobilise les équipes de travail et les partenaires autour du projet éducatif.
- Partage une vision claire et est cohérent dans ses décisions.

Bloc : Compétences organisationnelles

- Répond aux besoins des élèves.
- Développe et maintient des relations de collaboration avec les parents et les partenaires.
- Est en mesure d'effectuer une reddition de compte claire et transparente.
- S'adapte et gère le changement.

Autres critères à considérer en lien avec votre milieu :

- Avoir une bonne connaissance des particularités d'un milieu défavorisé, impliquer l'équipe-école déjà en place et bénéficier de leur expertise.
- Avoir une bonne connaissance du secteur de l'adaptation scolaire et ne pas se sentir dépourvu d'intervenir avec ce type d'élèves.
- Assurer une stabilité dans l'équipe de gestion en limitant le changement de direction (3 ans minimum avec la même équipe de gestion).

11. SYNTHÈSE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Monsieur Tommy Poulin présente la synthèse du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école (Document 7). L'évaluation de nos résultats sera également faite à la fin de l'année scolaire. Monsieur Poulin mentionne qu'il y a environ une quinzaine de cas graves d'intimidation. Par contre, nous sommes conscients que certaines situations ne sont pas déclarées par les jeunes qui sont intimidés. On remarque que la tolérance des élèves entre eux n'est pas grande et qu'il y a une forme d'intimidation de groupe en classe. Il serait important de faire de l'éducation et de la sensibilisation à ce sujet à l'école et à la maison.

12. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS

Monsieur Poulin mentionne que les membres du conseil d'établissement désiraient réviser la formule de l'assemblée annuelle des parents. Quelques changements avaient été apportés l'an passé, mais une nouvelle formule pourrait mise en place pour la prochaine année scolaire. On demande aux membres de réfléchir à celle-ci et à des idées pour attirer plus de parents.



13. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Genest Hudon mentionne qu'une Semaine nationale de l'engagement parental aura lieu du 28 mai au 3 juin. Pour l'occasion, la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) invite les écoles à souligner l'engagement exceptionnel des parents par diverses activités. Il est également possible de reconnaître formellement l'engagement d'un parent en remplissant un formulaire de candidature auprès de la FCPQ. Les membres proposent la candidature de madame Annik Lavigne.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION

14.1 Clientèle scolaire 2023-2024

Il y a présentement 740 élèves inscrits pour l'année scolaire 2023-2024 (incluant une quinzaine d'élèves scolarisés à la maison). On sait que ce nombre variera, car des désinscriptions et des inscriptions d'élèves se feront d'ici le début de la prochaine année scolaire.

14.2 Passage primaire-secondaire

La direction adjointe travaille beaucoup sur le passage primaire-secondaire avec les directions du primaire. D'ailleurs, les élèves de 6^e année de notre secteur viendront passer une journée à l'école en mai.

14.3 Santé psychologique des jeunes

Les résultats du sondage fait auprès des jeunes démontrent qu'il y a des améliorations. On sent moins la détresse chez les jeunes et le retour des activités a certainement aidé.

14.4 Programme Santé globale

Le programme Santé globale va bien. L'an prochain, il y aura deux groupes de Santé globale en 1^{re} et en 2^e secondaire, un ou deux groupes en 3^e secondaire ainsi qu'un groupe en 4^e et en 5^e secondaire.

14.5 Services éducatifs particuliers à l'école

On offrira sensiblement les mêmes services l'an prochain. Il y aura un psychoéducateur et une travailleuse sociale et on essaiera de bonifier les services professionnels. On souhaite également reconduire les mesures d'orthopédagogie.

14.6 Présentation des projets d'investissement

Les principaux projets d'investissement sont la finition de la bibliothèque et le projet piscine. On aimerait également poursuivre le changement du mobilier dans les classes et l'achat de nouveaux bureaux et de nouvelles chaises a d'ailleurs été fait.

15. INFORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Madame Caroline Dumas mentionne que plusieurs discussions ont eu lieu lors de la rencontre du comité EHDAA, dont, entre autres, l'enseignement-ressource, la formation des groupes, l'ouverture des groupes d'adaptation scolaire et un projet de 5^e période.

Plusieurs projets ont également été mis sur pied en adaptation scolaire :

- Classe CPT1 : Dans le cadre d'un projet entrepreneurial, les élèves ont organisé une journée où ils accueilleront les élèves du primaire en adaptation scolaire qui arriveront au secondaire l'an prochain. Le dîner sera également payé pour ces élèves lors de leur visite.
- Classe COM : Projet de fabrication et de vente de bombes de bain.
- Classe FPT1 : Projet de production et de vente de pâtisseries. Les élèves ont reçu le cours d'hygiène et salubrité de la MAPAQ avant de débiter la production.

On aimerait également regrouper les groupes FPT1 et FPT2-3 dans une même classe afin d'assurer la continuité du parcours pour le plus grand nombre d'élèves.

16. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Monsieur Alexis Perrault mentionne que des travaux de grand ménage ont eu lieu pendant la relâche, dont le cirage du plancher dans certains locaux.



17. INFORMATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Il n'y a aucun sujet à ce point.

18. INFORMATION DU PARLEMENT DE LA CITÉ

Les élèves Julianne Proulx et Benjamin Bernier font un survol des différentes activités du Parlement de la Cité :

- Visite du Parlement de Québec : Celle-ci a été très appréciée. On aimerait refaire cette visite l'an prochain. Le député de la région a même fait une mention dans son allocution pendant l'assemblée;
- Midis de patinage libre : Il y a eu deux midis de patinage libre à l'aréna avant la relâche et il y a eu un bon taux de participation;
- Journée Blanche : On a remarqué un plus faible taux de participation cette année. Les activités se déroulaient sur deux périodes différentes selon les niveaux et il y a eu une problématique au niveau de la surveillance. On suggère de revenir à une période d'activités pour tous les élèves en même temps pour les prochaines activités;
- Escouade bienveillante : Des activités sur l'importance de prendre soin de soi ainsi que des petites douceurs ont été offertes aux élèves pendant une semaine par cette équipe formée d'organismes du Haut-Saint-François;
- Voyage au Guatemala : le voyage s'est déroulé du 25 février au 8 mars. Une présentation sera faite par les élèves qui y ont participé afin de faire la promotion pour le recrutement des futurs participants;
- Parlement de la Cité : Le recrutement et l'engagement des élèves dans le Parlement sont difficiles. De plus, il y aura beaucoup de postes à combler pour l'an prochain étant donné que plusieurs sont occupés par des élèves de la 5^e secondaire cette année;
- Radio étudiante : Celle-ci sera remise sur pied.

19. INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Il n'y a aucun sujet à ce point.

20. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucun sujet à ce point.

21. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucun sujet à ce point.

22. COUP DE CŒUR

- Aux élèves participants au voyage humanitaire au Guatemala;
- À la collaboration avec le groupe Probex de Sherbrooke qui est un très beau partenariat avec notre centre de services.

23. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

24. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 2 mai prochain à compter de 18 h 30.

25. FIN DE LA SÉANCE

La séance se termine à 20 h 41.

Genest Hudon
Président

Tommy Poulin
Directeur



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie	
Nom du demandeur :	Genevieve Laqueux
Titre du projet de sortie :	Parcours des murales Sherbrooke
☐ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école	<u>ou</u> ☒ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement
Lieu :	Sherbrooke
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :	3 mai 2023
Numéro de téléphone d'urgence :	819-345-6222 819-345-4846
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)	
Visiter le centre-ville de Sherbrooke. Mur à mur, l'art, l'histoire et la culture de la ville s'y dévoile.	
Intention pédagogique poursuivie	
Découvrir le centre-ville en touchant l'art, l'histoire et la culture!	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☒ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
Nombre d'élèves présents à cette activité : _____	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves	
Genevieve Laqueux	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	
Mélanie Gingras - Maryse St-Laurent	

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	75\$
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	
Total :	

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	0\$
Montant assumé par l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école	
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. <u>On s'entreprendre</u> 2. _____ 3. _____	
Total :	75\$


Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) : <u>14/04/23</u>
Signature de la direction : <u>[Signature]</u>
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



**FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie

Nom du demandeur : Mitzi Ndihokubwayo

Titre du projet de sortie : Exploration

☐ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets de la Cité-école ou ☐ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement

Lieu : Stornoway

Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :

Le 12 mai (10h 40 - 15h 30)

Numéro de téléphone d'urgence : 819-446-5575

Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)

- Centre d'observation de la faune qui s'occupe des animaux dans leur milieu naturel. - 205 QC-161 Stornoway
- REFUGE FILLES DES BOIS 504 1NO

Intention pédagogique poursuivie

Enrichir les connaissances sur la flore et la faune.

Clientèle et groupe(s) concerné(s)

☐ 1 ^e secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____	☐ COM	☐ FPT1
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative	☐ CPT1	☐ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée	☒ CPT2	☐ FMS
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____			

Nombre d'élèves présents à cette activité : 14

Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves

Mitzi Ndihokubwayo
Wendy-Lee Gravelle

Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	114\$
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	156\$
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	
Total :	370\$

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	
Montant assumé par l'appel de projets de la Cité-école	
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. Continuum (projet explo) 2. _____ 3. _____	370\$
Total :	370\$


Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) : 28 Mars
Signature de la direction : Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie

Nom du demandeur : MITYL NDIHOKUBWAYO

Titre du projet de sortie : RANDONNÉE

☐ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets de la Cité-école ou ☒ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement

Lieu :

Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :

Le 18 mai 2023 (10h 40 - 15h 30)

Numéro de téléphone d'urgence :

Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)

La vallée de Mont-Élan
229 chem. Gosford E, East Angus, Qc. J0B 1R0

Intention pédagogique poursuivie

Réaliser une activité physique en plein air.

Clientèle et groupe(s) concerné(s)

☐ 1 ^e secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____	☐ COM	☐ FPT1
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative		☐ CPT1	☐ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée		☒ CPT2	☐ FMS
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____				

Nombre d'élèves présents à cette activité : 14

Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves

Éloïse BOUTHILLIER.

Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	21\$/personne
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers)(exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers)(exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	0\$
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	0\$
Frais de préparation et autre matériel	0\$
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	0\$
Total :	128\$ (16 pers. x 8)

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	
Montant assumé par l'appel de projets de la Cité-école	
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. Budget de classe 2. _____ 3. _____	128\$
Total :	128\$


Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) : 21/04/23
Signature de la direction : Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



**POLYVALENTE
LOUIS-
SAINT-LAURENT**

188, rue Kennedy
East Angus, QC, J0B 1R0
louisstlaurent.cshc.qc.ca

**FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie

Nom du demandeur : CAROLINE DUMAS

Titre du projet de sortie : Exploration professionnel + découverte

☒ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets de la Cité-école ou ☐ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement

Lieu : Musée J.A. Bombardier Valcourt

Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :

24 mai 2023 de 9h - 15h45

Numéro de téléphone d'urgence : 819-212-7102

Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)

site musée J.A. Bombardier

Intention pédagogique poursuivie

visite de différents de milieux de travail et découvrir des entreprises importantes de la province

Clientèle et groupe(s) concerné(s)

☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____	☐ COM	☐ FPT1
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative		☐ CPT1	☒ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée		☐ CPT2	☐ FMS
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____				

Nombre d'élèves présents à cette activité : 10

Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves

Caroline Dumas, enseignante Wendy-Lee Gravel C.O.
Jonathan Gendron, TES

Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	100.03
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables 3 voitures	3x 90
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	—
Frais de préparation et autre matériel	—
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	—
Total :	100.03

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	0
Montant assumé par l'appel de projets de la Cité-école	450.
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. Budget classe 2. _____ 3. _____	20
Total :	470.00.


Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date): 22/03/23
Signature de la direction: Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date):



POLYVALENTE
LOUIS-
SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy
East Angus, QC, J0B 1R0
louisstlaurent.cshc.qc.ca

**FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie

Nom du demandeur : Maud Robert

Titre du projet de sortie : Visite au musée

☐ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets de la Cité-école ou ☒ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement

Lieu : Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke

Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :

16 mai 2023

Numéro de téléphone d'urgence :

Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)

Visite de l'exposition permanente AlterAmina et du spectacle Terra Mutantes ainsi que l'exposition temporaire Place au cirque.

Intention pédagogique poursuivie

Plusieurs liens avec les apprentissages : sciences, français

Clientèle et groupe(s) concerné(s)

☐ 1 ^e secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____	☐ COM	☐ FPT1
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative		☒ CPT1	☐ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classé adaptée		☒ CPT2	☐ FMS
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____				

Nombre d'élèves présents à cette activité : 13

Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves

Eloise Bouffillier Caroline Dumas Renée-Claude Leroux

Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	9,00\$ + taxes élève 134,52\$
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	48 km x 0,65\$ = 31,20 x 4 = 124,80\$
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	
Total :	147,32\$

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	0
Montant assumé par l'appel de projets de la Cité-école Sorties culturelles	147,32\$
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	
Total :	147,32\$

Maud Robert
Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date): 21/04/23
Signature de la direction : Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date):



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

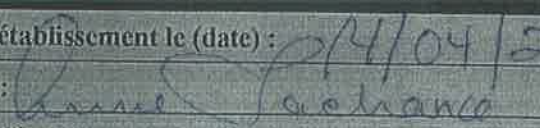
DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie	
Nom du demandeur :	Genevieve Lagucux
Titre du projet de sortie :	visite au musée
Mon projet a été accepté dans l'appel de projets 2020-2023 de la Cité-école <u>ou</u> ☒ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement	
Lieu :	Musée des sciences
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :	31 mai 2023
Numéro de téléphone d'urgence :	819-345-6222
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)	
4 activités scientifiques avec animation.	
Intention pédagogique poursuivie	
Poursuite de l'enseignement du cours de science en animation et ateliers.	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☒ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
☐ COM ☐ FPT1	
☐ CPT1 ☐ FPT2-3	
☐ CPT2 ☐ FMS	
Nombre d'élèves présents à cette activité : 11	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves	
Genevieve Lagucux	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	
Mélanie Gingras - Maryse St-Laurent	

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	13\$
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	75 \$
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	
Total :	

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	0 \$
Montant assumé par l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école	
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. Comité culturel 2. _____ 3. _____	257 \$
Total :	257 \$


Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) : 24/04/23
Signature de la direction : 
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie

Nom du demandeur : *Caroline Dumas*

Titre du projet de sortie : *Exploration professionnelle*

☐ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets de la Cité-école ou ☒ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement

Lieu : *Laiterie de Coaticook*

Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :

31 mai 9h - 16h

Numéro de téléphone d'urgence : *819-212-7102*

Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)

Visite des installations de la laiterie de Coaticook et voir les différents métiers possibles.

Intention pédagogique poursuivie

Découvrir des milieux manufacturiers en lien avec leur cours PMT

Clientèle et groupe(s) concerné(s)

☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____	☐ COM	☐ FPT1
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative		☐ CPT1	☒ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée		☐ CPT2	☐ FMS
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____				

Nombre d'élèves présents à cette activité : *10*

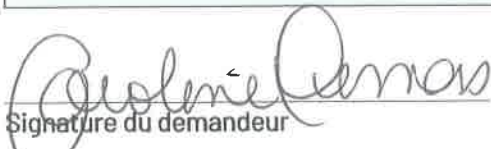
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves

*Caroline Dumas Jonathan Gendron (si nécessaire)
Wendy-Lee Gravelle*

Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	10 x 5\$ Laikaa 50 10 x 10\$ Gorge 100
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez :	1. transport élève x 3 140 2. 3.
Total :	290

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	
Montant assumé par l'appel de projets de la Cité-école	
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez :	1. Continuum 50 2. Kinga subvention 240 3.
Total :	290


Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date): 17/04/23
Signature de la direction : Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date):



**POLYVALENTE
LOUIS-
SAINT-LAURENT**

188, rue Kennedy
East Angus, QC, J0B 1R0
louisslaurent.cste.qc.ca

**FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : <u>CAROLINE DUMAS.</u>	
Titre du projet de sortie : <u>Santé + Bien être</u>	
Lieu : <u>East Angus</u>	
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : <u>mai-juin 2023</u>	
Numéro de téléphone d'urgence : <u>819-212-7102</u>	
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)	
Intention pédagogique poursuivie <u>d'év. de saines habitudes de vie</u>	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
Nombre d'élèves présents à cette activité : <u>10</u>	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves <u>Caroline Dumas, Jonathan Gendron.</u>	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	

Caroline Dumas
Signature du demandeur

Réservé à l'administration

Présenté à la direction d'établissement le (date) : 22/03/23
Signature de la direction : [Signature]
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



**POLYVALENTE
LOUIS-
SAINT-LAURENT**

188, rue Kennedy
East Angus, QC, J0B 1R0
louisstlaurent.cshc.qc.ca

**FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : <u>Maud Robert</u>			
Titre du projet de sortie : <u>Pique-nique</u>			
Lieu : <u>Parc des Deux Rivières</u>			
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : <u>Fin mai - début juin (selon la météo)</u>			
Numéro de téléphone d'urgence : <u>819 349-5473</u>			
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)			
Intention pédagogique poursuivie			
<u>Activité de fin d'année</u>			
Clientèle et groupe(s) concerné(s)			
☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative	
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée	
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____		
☐ COM		☒ CPT1	☐ FPT1
☒ CPT2			☐ FPT2-3
			☐ FMS
Nombre d'élèves présents à cette activité : <u>13</u>			
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves			
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)			
<u>Eloïse Bouthillier</u>			

Maud Robert
Signature du demandeur

Réservé à l'administration

Présenté à la direction d'établissement le (date) :	<u>21/04/23</u>
Signature de la direction :	<u>Anne LaFrance</u>
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	



**FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie

Nom du demandeur : MITYL NDIHOKUBWAYO

Titre du projet de sortie : Zoo de Granby

☒ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets de la Cité-école ou ☐ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement

Lieu : GRANBY

Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :

Le 01 Juin 2023

Numéro de téléphone d'urgence : 819-446-5575

Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)

La visite de zoo de Granby (Appel de Projet-Guichet unique 2022-2023)

Intention pédagogique poursuivie

Prende connaissance des animaux exotiques.

Clientèle et groupe(s) concerné(s)

☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____	☐ COM	☐ FPT1
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative		☐ CPT1	☐ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée		☒ CPT2	☐ FMS
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____				

Nombre d'élèves présents à cette activité : 14

Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves

ÉLOÏSE BOUTHILLIER CAROLINE DUMAS.

MITYL NDIHOKUBWAYO

Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	531,18\$
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	450\$ (covoiturage)
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	
Total :	981\$

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	-
Montant assumé par l'appel de projets de la Cité-école	981\$
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	-
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	-
Total :	981\$


 Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) : 27/03/23
Signature de la direction : Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



POLYVALENTE
**LOUIS-
SAINT-LAURENT**

188, rue Kennedy
East Angus, QC, J0B 1R0
louisstlaurent.cshe.qc.ca

**FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie

Nom du demandeur : Maud Robert	
Titre du projet de sortie : Sortie de fin d'année	
☐ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets de la Cité-école	☐ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement
Lieu : Restaurant Stanley et Salon de Quilles Sher-Mont	
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : 5 juin 2023	
Numéro de téléphone d'urgence : 819 349-5473	
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) Dîner au restaurant et partie de quilles.	
Intention pédagogique poursuivie Activité récompense pour souligner la fin d'année	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
☐ COM	
☒ CPT1	
☒ CPT2	
☐ FPT1	
☐ FPT2-3	
☐ FMS	
Nombre d'élèves présents à cette activité : _____	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves Eloise Bouthillier Josselin Biron	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation) <i>Quilles :</i>	75 \$ + taxes 86,23 \$
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	44 km $\times 0,65 = 28,60$ $28,60 \times 3 =$ 85,80 \$
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. <i>Repas Restaurant</i> 2. _____ 3. _____	environ 350,00 \$
Total :	435,80 \$

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	0
Montant assumé par l'appel de projets de la Cité-école	
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. <i>OsEntreprendre</i> 2. _____ 3. _____	435,80 \$
Total :	435,80 \$

Maud Robert
Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) : <i>21/04/23</i>
Signature de la direction : <i>Genevieve Leclerc</i>
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



**POLYVALENTE
LOUIS-
SAINT-LAURENT**

188, rue Kennedy
East Angus, QC, J0B 1R0
louisstlaurent.csbq.qc.ca

**FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie

Nom du demandeur : Alexandre Guy

Titre du projet de sortie : Sortie privilège (1001 Saveurs des Cantons)

☒ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets de la Cité-école ou ☐ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement

Lieu : Montréal

Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :

7-8-9 juin

Numéro de téléphone d'urgence : 514-805-8837

Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)

La sortie éducative se déroulera le mercredi 7 juin, le jeudi 8 juin et le vendredi 9 juin. Nous passerons 2 nuits à l'hôtel Holiday In de Longueuil. https://www.ihg.com/holidayinn/hotels/us/en/longueuil/yulln/hoteldetail?cm_mmc=GoogleMaps--HI--CA--YULLN
Les activités du 7 juin seront le Laser Game évolution et aller voir un film au Cineplex Brossard. <https://www.cineplex.com>, <https://www.lasergame-evolution.ca/>
Nous allons visiter Montréal le jeudi 8 juin. <https://montreal.ca/>
Le 9 juin, nous allons à la Ronde. <https://www.laronde.com/>

Intention pédagogique poursuivie

Nous offrons pour une première fois un voyage pour tous les élèves de la classe FPT1 ayant conservé un excellent dossier scolaire. Ce voyage est une récompense pour tous les efforts qu'ils ont mis, afin que le projet employabilité soit une réussite. Ce voyage à caractère éducatif, culturel, sportif et récréatif, se déroulera à Montréal du 7 au 9 juin.

Clientèle et groupe(s) concerné(s)

☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____	☐ COM	☒ FPT1
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative		☐ CPT1	☐ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée		☐ CPT2	☐ FMS
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____				

Nombre d'élèves présents à cette activité : _____

Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves

Alexandre Guy
Jonathan Gendron

Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	1500\$
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers)(exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers)(exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	300\$
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	0
Frais de préparation et autre matériel	0
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. <u>hébergement</u> 2. <u>repas</u> 3. _____	1- 1400\$ 2- 1180\$
Total :	4380

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	0
Montant assumé par l'appel de projets de la Cité-école	0
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	0
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. <u>projet entrepreneurial FPT 1</u> 2. _____ 3. _____	1- 4380
Total :	4380


Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) :	<u>26 avril 2005</u>
Signature de la direction :	
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	

Horaire du voyage à Montréal.

Mercredi 7 juin 2023

- 9 h10 Départ de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent en voiture.
- 11 h30 Diner libre au quartier 10/30.
- 13 h00 Laser Game évolution
- 15 h00 Arrivée à l'hôtel et installation dans les chambres.
- 15 h30 Libre dans l'hôtel jusqu'au souper.
- 18 h00 Souper pizza dans la cafétéria.
- 20 h00 Film au Cineplex Brossard.
- 22 h30 Arrivée à l'hôtel et coucher.

Jeudi 8 juin 2023

- 8 h00 Déjeuner à l'hôtel (Inclus).
- 9 h30 Départ de l'hôtel pour la journée.
- 10 h30 Montée du Mont-Royal
- 12 h00 Diné en groupe dans le centre-ville.
- 13 h00 Découverte à pied du centre-ville.
- 15 h00 Temps libre afin de découvrir le vieux port et le quartier chinois.
- 18 h00 Souper à la carte dans un restaurant.
- 20 h00 Retours à l'hôtel et piscine.
- 22 h00 Coucher.

Vendredi 9 juin 2023

- 7 h30 Déjeuner à l'hôtel (Inclus).
- 9 h00 Départ de l'hôtel avec les bagages.
- 9 h30 Journée libre à la ronde.
- 16 h00 Départ pour le retour.
- 17 h30 Souper libre en route
- 19 h15 Arrivée estimée à l'école.



POLYVALENTE
LOUIS-
SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy
East Angus, QC, J0B 1R0
polyvalente.louis-saint-laurent.qc.ca

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie

Nom du demandeur : Marjorie Tremblay

Titre du projet de sortie : Sortie de fin d'année

☐ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets de la Cité-école ou ☒ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement

Lieu : Laserplus (1201 12^e avenue N, Sherbrooke)

Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :

8 juin 9h00 à 15h30

Numéro de téléphone d'urgence : 819-829-7002

Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)

Activité ① : Poursuite lasers

Activité ② : Escape room

Intention pédagogique poursuivie

Activité ① : Faire bouger les jeunes

Activité ② : Amener les élèves à résoudre des énigmes

Clientèle et groupe(s) concerné(s)

☐ 1 ^e secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____	☒ COM	☐ FPT1
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative		☐ CPT1	☐ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée		☐ CPT2	☐ FMS
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____				

Nombre d'élèves présents à cette activité : 13

Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves

Marjorie Tremblay

autre enseignante
(à déterminer)

Audrey Bizier

Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)

Ø

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	620 + **
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	covoiturage
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. repas 2. 3.	15\$ par élève
Total :	815

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	5\$
Montant assumé par l'appel de projets de la Cité-école	
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. projet entrepreneurial 2. Budget de classe 3.	7-800
Total :	865

Margaret Tremblay
Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date): 17/04/23
Signature de la direction : Anne Lachance
Approuvé par le conseil d'établissement le (date):



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie	
Nom du demandeur :	Genevieve Laqueux
Titre du projet de sortie :	Chalet
☐ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école	☐ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement
Lieu :	chalet de l'enseignante Dudswell
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :	9 juin 2023
Numéro de téléphone d'urgence :	819-345-6222 819-345-4846
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)	
Sortie de fin d'année avec la classe.	
Intention pédagogique poursuivie	
Fêter la fin d'année.	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☒ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
Nombre d'élèves présents à cette activité : 11	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves	
Genevieve Laqueux	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	
Melanie Gingras - Maryse St-Laurent	

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	60\$
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. <u>Diner</u> 2. _____ 3. _____	
Total :	50\$

7
9

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	0\$
Montant assumé par l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école	
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. <u>se prendre</u> 2. _____ 3. _____	
Total :	110\$

Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) : <u>14/04/23</u>
Signature de la direction : <u>[Signature]</u>
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION
D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Présentation du projet de sortie

Nom du demandeur : CAROLINE DUMAS

Titre du projet de sortie : CAMP DE CONNAISSANCE PROBEX

☐ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets de la Cité-école ou ☐ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement

Lieu : CAMP PROBEX

Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) :

Septembre 2023

Numéro de téléphone d'urgence : 819-212-7102

Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)

dès le début de l'année, crée des liens avec l'organisme. Le lieu est à déterminer.

Intention pédagogique poursuivie

Suite au projet présenté au CSSHC, Activité de début d'année pour créer cohésion, favoriser de saines relations.

Clientèle et groupe(s) concerné(s)

☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____	☒ COM	☒ FPT1
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☐ L'Alternative		☒ CPT1	☒ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☒ Classe adaptée		☒ CPT2	☐ FMS
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____				

Nombre d'élèves présents à cette activité : 90

Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves

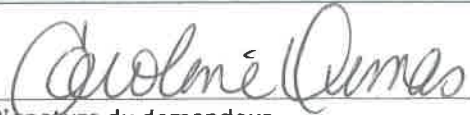
CAROLINE DUMAS, MITYL	PROF COM
MAUD ROBERT, GENEVIEVE LAGUEUX	PROF FPT1

Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)

TES attirés au groupe

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers)(exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers)(exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	
Total :	

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	
Montant assumé par l'appel de projets de la Cité-école	
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. <u>voir direction</u> 2. _____ 3. _____	
Total :	


Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) : <u>17/04/23</u>
Signature de la direction : <u>Anne Lachance</u>
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



188, rue Kennedy
East Angus, QC, J0B 1R0
louisstlaurent.cshc.qc.ca

Le 20 mars 2023

LEVÉE DE FONDS – VOLLEYBALL MONARQUES DE LA CITÉ

En collaboration avec le responsable des sports de la polyvalente, les équipes de volleyball benjamines - Monarques de la Cité - souhaitent faire une levée de fonds le dimanche 23 avril 2023. Il s'agit en fait d'un tournoi invitation à 8 équipes permettant plusieurs objectifs : dans un premier temps, le tournoi permettra à nos deux équipes benjamines de prolonger leur saison en participant minimalement à 4 rencontres supplémentaires, et jusqu'à 6 si les filles se rendent en finale. Mais surtout, le tournoi permettra d'amasser de l'argent pour faire l'achat de matériel nécessaire pour la saison suivante.

Considérant que nous avons présentement 24 filles de la 1^{re} et 2^e secondaire qui pratiquent en même temps, le ratio ballon/athlète est inférieur à 0,5. Il est donc primordial de faire l'achat de ballons afin que chacune des joueuses puisse avoir minimalement un ballon pour les exercices individuels. Aussi, les 3 ballons de match ayant été utilisés toute l'année, nous devons les renouveler l'an prochain. Le montant de la facture pour l'achat de ballons devrait être supérieur à 1 000 \$.

Afin de pouvoir tenir adéquatement les tournois du RSEQ, il nous manque actuellement un ensemble de poteaux de volleyball ajustables. Cet équipement est présentement emprunté à la Ville de East Angus et coûte de 1 200 à 1 500 \$. Il est essentiel d'en faire l'achat avant le 1^{er} tournoi en novembre 2023.

Le reste de l'argent sera utilisé pour l'achat d'une bannière qui sera remise à l'équipe gagnante lors du tournoi et des médailles pour les équipes terminant en première, deuxième et troisième place.

Voici les raisons qui motivent la décision de tenir un tournoi invitation en avril :

Afin de pouvoir tenir un tournoi invitation, il fallait s'assurer de la présence et de l'inscription de 6 autres équipes. Considérant le fait que le volleyball se termine à la fin février avec les régionaux, nous ne pouvions organiser un tournoi durant le mois de février. Nous avons donc regardé pour une date qui n'était pas utilisée par les autres écoles de la région. Aucun tournoi de volleyball ne se tiendra en avril sur le territoire de l'Estrie, comparativement au mois de mars. De plus, il faut également considérer les disponibilités de notre gymnase. Notre gymnase est par la suite très utilisé pour les matchs à domicile de nos 5 équipes de futsal et l'horaire des matchs a été dévoilé à la mi-février. Nous avons donc eu le choix entre le 19 mars, le 9 avril (Pâques) et le 23 avril.

De plus, ce n'est que ce matin (20 mars) que nous avons eu la confirmation de la 6^e équipe voulant s'inscrire à notre tournoi, concrétisant ainsi la réalisation de ce projet.

Vincent Héraud

Responsable des sports et de la vie étudiante



Code de vie

2023-2024

Le Code de vie permet le développement d'une école dynamique et stimulante centrée sur les valeurs humaines où la promotion du civisme et de la citoyenneté est au cœur d'un bon citoyen en devenir.

Le Code de vie de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent est soutenu par la gradation des sanctions et est basé sur les valeurs suivantes :

1. Responsabilité / autonomie
2. Respect et sécurité
3. Engagement et implication

Le Code de vie est une façon de :

- vivre en paix avec soi-même
- vivre en harmonie avec les autres
- vivre en équilibre avec l'environnement

CODE DE VIE

RESPECT ET SÉCURITÉ

Responsabilités du citoyen		Sanctions du citoyen
Assiduité	1. Je me présente à tous mes cours.	<u>Absence non motivée</u> - Communication avec les parents - Note « 0 » si examen - Le transport scolaire sera coupé pour le retour à la maison - Midi-Transit - Autres mesures <u>Absence motivée</u> - Je suis responsable en m'assurant de reprendre ce que j'ai manqué auprès des enseignants
	2. J'arrive à l'heure à mes cours.	<u>En cas de retard</u> - Sanction gérée par l'enseignant
	3. Je me présente à la récupération obligatoire et au local midi.	- Impact sur ta réussite scolaire - Mesures choisies par l'enseignant et la direction
	4. Je me présente à la retenue midi.	- Un retard entraîne des sanctions - Suspension Autres mesures (voir la gradation des sanctions)
	5. Je demeure assis en classe jusqu'au son de la cloche et si mon enseignant me demande de rester pour régler une situation, je dois collaborer.	- Ce manquement sera traité comme une absence non motivée
Milieu de vie	1. Je prends mon repas à la cafétéria et ou dans les aires autorisées et je dois m'asseoir sur un banc, une chaise ou dans le gazebo.	- Avertissement - Infraction - Autres mesures
	2. J'utilise les sorties d'urgence lorsque j'en reçois la consigne.	- Avertissement - Infraction - Autres mesures
	3. J'utilise l'alarme et le 911 seulement en situation d'urgence.	- Communication avec la SQ - Communication avec les parents - Suspension
	4. Lorsqu'un membre du personnel me le demande, je m'identifie correctement ou je présente ma carte du citoyen.	- Avertissement - Infraction - Autres mesures
	5. J'agis avec respect en évitant les rapports intimes tels les attouchements, les enlacements, les baisers prolongés.	- Avertissement - Infraction - Rencontre avec la direction - Autres mesures
	6. Je garde mon école propre. Je jette mes déchets à l'endroit approprié (poubelle, récupération).	- Avertissement - Utilisation d'un vêtement de rechange - Communication avec les parents - Confiscation du couvre-chef pour la période d'un cycle - Autres mesures
Tenue vestimentaire	1. Voir l'affiche à la dernière page du Code de vie.	- Avertissement - Utilisation d'un vêtement de rechange - Communication avec les parents - Confiscation du couvre-chef pour la période d'un cycle - Autres mesures
Plagiat	1. Je ne triche pas.	- La note « 0 » pour le travail ou l'examen en question - Communication aux parents

RESPECT ET SÉCURITÉ

	Responsabilités du citoyen	Sanctions du citoyen
Matériel	1. J'apporte tout le matériel nécessaire pour mes cours.	- Avertissement - Retenue - Autres mesures
	2. Je suis responsable du matériel scolaire prêté et je fais attention au mobilier.	- Remboursement des frais encourus - Infraction - Communication avec les parents - Local Transit - Suspension - Autres mesures
	3. L'usage personnel, limité, respectueux et silencieux des appareils électroniques est autorisé pendant la journée sur le territoire de l'école hors des périodes de cours dans les aires ouvertes du rez-de-chaussée (cafétéria et hall d'entrée), au café des finissants, à la salle de jeux ainsi que dans les aires des casiers. Cependant, l'usage des haut-parleurs ainsi que la mise en ligne ou l'enregistrement audio, photo et vidéo sont strictement interdits en tout temps sur le territoire de l'école (intérieur et extérieur).	En tout temps, tout adulte de l'école qui constate un mauvais usage ou un refus de collaborer de l'élève peut confisquer sur journée de classe l'appareil utilisé selon les modalités suivantes : - 1^{re} sanction : L'appareil est confisqué pour une durée de 24 heures.
	4. Dans les endroits où l'usage des appareils électroniques est interdit (classes et autres locaux, salles de toilettes, secteur sportif, corridors du 2^e étage, mairie, auditorium et bibliothèque), l'appareil ne doit pas être visible et il doit être fermé ou en mode silencieux (sans vibration). L'appareil électronique doit être rangé et fermé (ou en mode silencieux sans vibration) partout pendant les heures de classe. Il doit l'être également en tout temps dans les endroits où son usage est interdit (salles de toilettes, secteur sportif, mairie). Il peut être laissé dans le casier verrouillé, mis dans une poche ou dans un coffret ou dans tout autre espace de rangement.	- 1^{re} sanction : L'appareil est confisqué pour une durée d'une journée complète de classe. - 1^{re} récidive : L'appareil est confisqué pour une durée de 3 jours. * - 1^{re} récidive : L'appareil est confisqué pour une durée de 3 journées complètes de classe. * - 2^e récidive: L'appareil est confisqué pour une durée indéterminée. *
	5. Un membre du personnel peut toutefois autoriser et encadrer, dans le cadre d'une activité pédagogique, l'utilisation d'un appareil électronique sur les heures de classe, et ce, sur tout le territoire de l'école.	*Dès la 1^{re} récidive, le parent doit venir à l'école récupérer l'appareil.
	6. L'élève doit présenter à ses parents le document concernant l'utilisation des appareils électroniques. Les parents doivent le signer et le retourner à l'école afin que leur enfant puisse bénéficier du privilège d'utiliser les appareils sur le territoire de l'école.	
	7. En lien avec : - La politique sur l'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication du CSSHC; - L'obligation légale du centre de services scolaire, de l'école et de ses intervenants en ce qui concerne l'encadrement sécuritaire des élèves; - Les obligations du Plan d'action et de lutte pour contrer la violence et l'intimidation; - Notre responsabilité à l'égard de l'évaluation et des risques de plagiat qui y sont associés;	
	L'élève qui apporte un appareil électronique à l'école, d'une manière légitime ou non, accepte en tout temps de donner accès complet au contenu de son appareil aux membres du personnel et à la direction de l'établissement afin que ceux-ci puissent, sans contrainte, valider le respect des règles d'usage stipulées ci-haut. Tout élément inapproprié, irrespectueux, illégitime ou illégal présent dans l'appareil (fichiers, fichiers de type nuage, messages textes, courriels ou commentaires sur les réseaux sociaux) pourra faire l'objet d'une suppression, d'une sanction autre et même d'une dénonciation à la police, s'il y a lieu.	
	8. Le parent qui n'accepte pas de soumettre son enfant aux règles définies dans le présent document s'assure que ce dernier n'aura pas en sa possession d'appareil électronique dans un contexte scolaire. Dans le cas contraire, il assure son entière collaboration avec l'école.	

RESPECT ET SÉCURITÉ		
	Responsabilités du citoyen	Sanctions du citoyen
Prévention de la violence	1. J'utilise un langage adéquat, poli et respectueux envers les autres élèves et les adultes.	- Avertissement - Excuses, réparation - Infraction - Local Transit - Suspension
	2. Je me respecte et respecte les autres en évitant toutes formes de violence physique, verbale, sociale, psychologique ou discriminatoire. Il n'y aura aucune tolérance concernant le harcèlement, l'intimidation, la cyberintimidation, l'impolitesse grave et les menaces.	- Excuses, réparation - Local Transit - Accès interdit à internet - Suspension - Communication avec les parents - Communication avec la SQ - Autres mesures
	3. Il est strictement interdit d'avoir en sa possession des armes, des munitions et des pièces pyrotechniques.	- Matériel confisqué - Communication avec les parents - Communication avec la SQ - Suspension
	4. Je m'abstiens d'avoir ou d'utiliser du matériel à caractère obscène, raciste, sexiste, violent ou de propagande.	- Matériel confisqué - Infraction - Accès interdit à internet - Communication avec les parents - Local Transit - Autres mesures
	5. Je garde mon environnement propre et sain en m'abstenant de vandalisme, de vol, de bris ou de graffitis.	- Geste de réparation, remboursement des frais encourus - Communication avec la SQ - Autres mesures
Drogue, alcool et cigarette	1. Je ne suis pas sous l'influence de la drogue ou de l'alcool et je n'en ai pas en ma possession. 2. Je ne vends pas et je ne fais pas le trafic de drogue, d'alcool, de cigarettes, de cigarettes électroniques et de vapoteuses. 3. Je n'ai pas d'accessoires de consommation en ma possession.	- Information aux parents - Suspension - Conditions de retour à déterminer par la direction - Si récidives, possibilité d'expulsion de l'école - Autre(s) sanction(s) possible(s)
	4. Je fume la cigarette, la cigarette électronique, la vapoteuse, à l'endroit prévu à l'extérieur de l'école. 5. Les cigarettes, la cigarette électronique et la vapoteuse ne doivent pas être visibles à l'intérieur de l'école.	- Appel aux parents - Confiscation * - Contravention possible - Suspension * Possibilité de venir récupérer le bien à l'école dans les 5 jours ouvrables. Après 7 jours, destruction du bien.
Jeux de hasard	1. Je ne participe pas à des jeux de hasard.	- Avertissement - Infraction - Communication avec les parents - Local Transit
Transport scolaire	1. Je respecte les règles de sécurité dans le transport scolaire.	Agirs majeurs (qui compromet la santé et la sécurité des usagers) - Suspension du transport scolaire pour une durée de 1 à 5 jours Agirs mineurs - 1^{re} récidive : Appel aux parents. - 2^e récidive: Suspension du transport scolaire pour une journée. - Autres récidives : Suspension de 3 à 5 jours et rencontre avec la direction avant la reprise du transport scolaire.

Mes vêtements reflètent le respect de ma personne

Couvre-chef

1 La casquette, la tuque, le capuchon ou tout autre couvre-chef **sont interdits en classe, à la mairie, à l'auditorium et à la bibliothèque.**

Haut du corps

2 Les vêtements du haut du corps doivent **couvrir¹** les seins, l'abdomen, la taille et le dos. Les vêtements du haut et du bas doivent **se rejoindre** en tout temps. Les sous-vêtements ne doivent **pas être visibles**. La bretelle de camisole doit être plus large que celle du soutien-gorge. Les vêtements d'extérieur ne sont pas autorisés en classe.

Bas du corps

3 Les vêtements du bas du corps doivent **couvrir** la taille, les fesses et atteindre la mi-cuisse². Les vêtements du haut et du bas doivent **se rejoindre** en tout temps. Les sous-vêtements ne doivent **pas être visibles**. Les trous à l'avant et à l'arrière du vêtement sont sous la mi-cuisse.

Chaussures

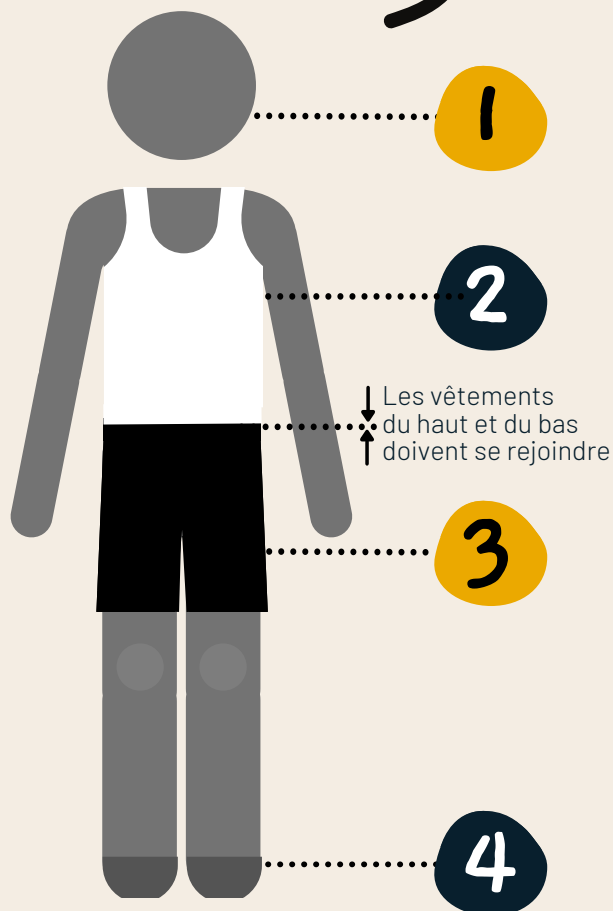
4 Le port de chaussures est obligatoire en tout temps dans l'école. L'élève a l'obligation de porter le type de chaussure demandé en **éducation physique**, en **sciences** et en **atelier**.

Vêtements à caractère vulgaire ou obscène

Tout vêtement avec des représentations ou des messages offensants, évoquant la violence, l'obscénité et les substances prohibées est interdit dans l'école.

Réfléchis à la perception qu'auront les autres à propos de ta tenue vestimentaire et de l'image qu'elle projette :

féminine, masculine, conventionnelle, créative, provocatrice, sportive, rebelle, excentrique, classique...



Toute personne qui ne respecte pas le code vestimentaire se verra attribuer un vêtement conforme pour la journée.

1 Caché par un vêtement opaque.

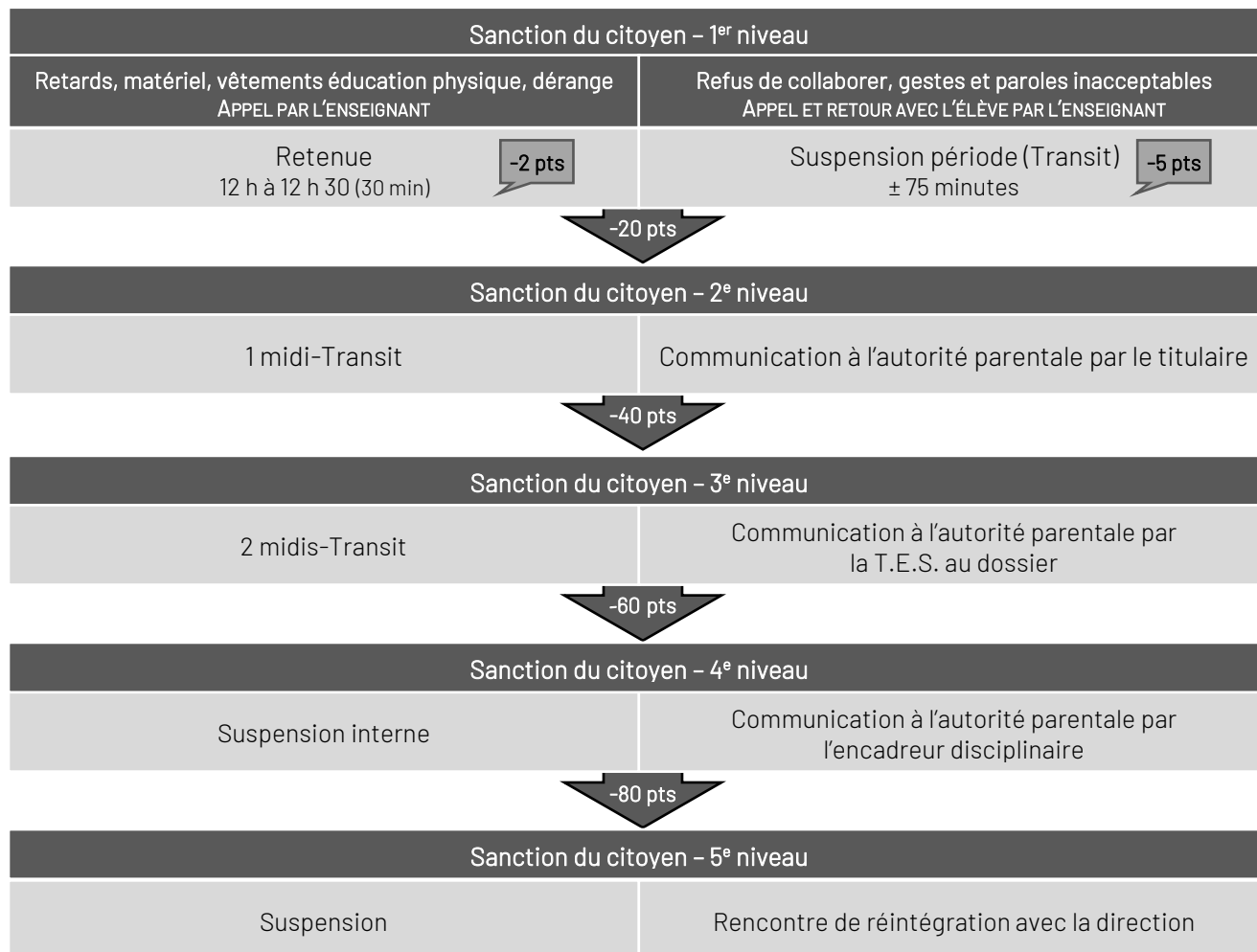
2 Voir la représentation graphique.



Encadrement disciplinaire Gradation des interventions

Document 5
CET23-05-02 9.

EN CLASSE



LORS DES TRANSITIONS

Billet d'infraction	Sanctions	Responsable
1 ^{re} infraction	1 retenue et autorité parentale informée	RED*
2 ^e infraction	Midi-Transit	RED*
3 ^e infraction	1 journée des transitions (récrés et midi) et autorité parentale informée	RED*
4 ^e infraction	3 journées des transitions (récrés et midis) et autorité parentale informée	RED*
5 ^e infraction	5 journées des transitions (récrés et midis) et autorité parentale informée	RED*

EN CAS DE MANQUEMENT LORS D'UNE SANCTION

Manquements	Conséquences	Responsable
1 retenue non faite	1 midi-Transit	RED*
1 midi-Transit non fait	1 demi-journée + reprise du midi-Transit	RED*
2 midis-Transit et plus	Selon le dossier Retenue après l'école - Reprise lors d'une journée pédagogique	RED* ou direction
Exclusion du local pendant une retenue ou un midi-Transit	Retenue après l'école	RED* ou direction

* Responsable de l'encadrement disciplinaire